



Munich Personal RePEc Archive

Economics Research in France: Tentative Conclusions Based on EconLit Database

Mirucki, Jean

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
(UVHC) France.

September 1999

Online at <http://mpra.ub.uni-muenchen.de/27290/>

MPRA Paper No. 27290, posted 07. December 2010 / 16:36

La recherche en science économique en France : bilan exploratoire à partir de la base de données EconLit

Jean Mirucki

Université de Valenciennes, France

RÉSUMÉ

En dépit du rôle influant et de l'importance marquante de la France sur la formation de la pensée économique dans le passé, il apparaît qu'aucune publication récente n'existe pour établir un inventaire actualisé de ses économistes contemporains les plus connus dans le monde. L'objet de cette étude consiste donc à produire, pour 1998, un bilan exploratoire des contributions scientifiques des groupes représentatifs de la recherche économique en France à partir de la base de données bibliographiques EconLit. Trois indicateurs portant sur la visibilité globale, la production nette et la présence internationale sont utilisés pour évaluer et comparer deux grandes catégories de groupes représentatifs : celle de la « spécificité française » (groupes du CNU et de l'agrégation) et celle d'autres groupes de composition plus « classique » (comités de rédaction de revues, présidents et comité de direction d'une association nationale d'économistes, entre autres). Les résultats indiquent une nette dichotomie entre ces deux parties. La faible performance de la première catégorie au niveau de chacun des trois indicateurs appelle à de sérieuses interrogations quant au mode de fonctionnement actuel du système universitaire public en France et à ses conséquences futures dans le cadre de l'internationalisation de la production et de la diffusion du savoir scientifique.

INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies de nombreuses études portant sur l'évaluation des contributions scientifiques originales permettent d'effectuer un classement des individus, des institutions ou des revues : Bairam (1994) ; Colander (1989) ; Conroy *et al.* (1995) ; Laband et Piette (1994) ; Nederhof et Wijk (1999) entre autres.

Les travaux appliqués à diverses disciplines, publiés principalement dans des revues anglo-saxonnes, n'ont pas connu le même engouement en France, ce qui est regrettable à plus d'un titre. En effet, l'absence d'informations de ce type est préjudiciable autant aux jeunes chercheurs en quête de repères qu'à d'autres investis davantage dans la prise en charge d'importantes tâches administratives assez éloignées de leur mission de recherche. Par ailleurs, les études comparatives effectuées sur une base individuelle ou institutionnelle, publiées et débattues à l'étranger, ignorent presque toujours l'existence des francophones. De ce fait, ce bilan exploratoire, s'il peut paraître inopportun pour certains, permet cependant de combler cette lacune et contient, de surcroît, des résultats à la fois surprenants et encourageants, utiles pour la communauté des économistes français.

L'objet de cette étude consiste à produire un bilan exploratoire des contributions scientifiques des groupes représentatifs de la recherche économique en France à partir de la base de données bibliographiques EconLit. L'intérêt d'une telle démarche est d'évaluer la position relative de ces différents groupes en France en utilisant trois critères simples de mesure de l'activité scientifique et de sa diffusion auprès de la communauté internationale.

L'indicateur de visibilité globale, mesurant le nombre d'entrées dans EconLit, indique la fréquence d'apparition du nom du chercheur dans la base de données. Cette situation de mise en contact avec d'autres chercheurs est une condition nécessaire à toute revendication éventuelle de notoriété. Il s'agit d'une dimension purement quantitative, comptabilisant le nombre de fois où le nom apparaît de manière directe, indirecte ou implicite. Les apparitions directes concernent les interventions signées de l'auteur, ou encore ses propres travaux analysés, commentés ou cités par d'autres, dans le cas indirect et, lorsque son nom fera référence pour illustrer tel modèle, concept ou autre développement théorique, on parlera de visibilité globale implicite. Indépendamment de la richesse des contributions et des réalisations dont pourrait se réclamer tel ou tel scientifique, s'il n'existe pas aux yeux des autres chercheurs utilisateurs de la base de données, ni par ses interventions, ni par l'attention que les autres auraient pu lui accorder, alors il risque fort de ne pas faire l'objet de citations ultérieures et donc de ne pouvoir se bâtir une certaine notoriété, quels que soient les fondements de ses prétentions les plus légitimes.

La production nette constitue le deuxième indicateur nécessaire pour mesurer la dimension proprement scientifique du chercheur. Elle adopte les règles appliquées dans la littérature spécialisée en ne se basant que sur les articles sélectionnés par la procédure d'arbitrage anonyme et se calcule au prorata de la contribution effective de l'auteur. Seront ainsi exclus les livres, les ouvrages collectifs, les comptes-rendus de livres, les thèses, les cahiers de discussion, les numéros spéciaux, les actes de colloques, les commentaires, les réponses, les rectificatifs, les rubriques, les chroniques, les discours officiels, les articles sollicités, les présentations, les notes

éditoriales... Cette approche assez stricte, plus discutable que contestable, risque bien de ne pas faire l'unanimité en France alors qu'elle est la norme scientifique admise dans toute la littérature anglo-saxonne au plus haut niveau. Le postulat de base stipule que les progrès de la recherche se mesurent par l'accroissement des contributions originales au savoir universel et que seule l'appréciation des œuvres proposées par le jugement impartial des pairs, d'où la règle de l'anonymat, pouvait donner le maximum de garanties pour assurer la meilleure qualité possible dans la diffusion des nouvelles connaissances. Le système de publication qui remplit le mieux ces conditions est celui des revues scientifiques avec comité de lecture appliquant la procédure d'arbitrage anonyme pour des articles non sollicités. Dans un tel contexte, Gans et Shepherd (1994) expliquent les situations de rejet de certains articles, y compris ceux soumis par des lauréats du Prix Nobel. Au-delà de cette considération fondamentale, Laband (1990) nous rappelle la différence très nette de l'impact, en terme de citations, donc d'une éventuelle notoriété, entre les articles de revues et les livres. Ces derniers, publiés par les meilleurs éditeurs anglo-saxons, ne représenteraient qu'une très faible fraction du potentiel de citation d'un seul article et pour une durée de vie nettement plus limitée.

Enfin, la présence internationale est le troisième indicateur propre à une communauté de chercheurs non anglophones. Il se substitue, en quelque sorte, aux classements exigeants des études anglo-saxonnes établis à partir de listes très restreintes des meilleures revues au monde, et qu'ils limitent d'ailleurs aux seules revues anglophones lorsque les listes sont inférieures à la vingtaine. En ne retenant pas un tel critère pour cette étude, mais en élargissant notre interprétation de la présence internationale aux quelques six cents revues étrangères, nous avons évité une élimination trop drastique à laquelle peu d'individus, et surtout de groupes représentatifs français, auraient survécu. La seule condition particulière qui a été appliquée, uniquement pour des raisons pratiques, est de contourner la barrière linguistique en ne retenant, dans la production nette, que les articles publiés en anglais dans des revues anglo-saxonnes ou multilingues, ceci afin d'assurer la « visibilité linguistique ». En effet, dans la mesure où un chercheur veut être reconnu pour ses travaux originaux et apprécié par le plus grand nombre possible de collègues à travers le monde, il pourra accroître son potentiel de citations en publiant, par exemple, un article en anglais, plutôt qu'en français ou en allemand, dans la revue *Kyklos*.

Dans la mesure où la notoriété est l'objectif ultime pour un chercheur ou une communauté de scientifiques, qu'elle représente la condition suffisante d'une entreprise de recherche réussie, pourquoi s'attarder sur les trois indicateurs précédents et ne pas aborder cet autre volet ? En fait, apprécier le niveau de notoriété de l'ensemble de l'œuvre d'un individu implique une dimension qualitative qui se prête à maintes controverses. Parmi les types de mesure possibles, le calcul du nombre de citations obtenu à partir des publications du *Social Science Citation Index* est

certainement la méthode la plus utilisée dans la majorité des études disponibles¹. Notre travail étant d'abord de nature exploratoire afin d'élaborer un bilan préliminaire sur un thème sensible et nouveau, il est apparu plus constructif de rendre compte d'une réelle visibilité de la France à l'extérieur par le biais de certains de ses groupes les plus représentatifs, de dégager les contrastes entre différentes structures de recherche traditionnelles et d'apporter notre vision statistique pour alimenter un débat engagé depuis plusieurs années par Laffont (1995), sachant que l'évaluation scientifique par les citations fait déjà partie de notre prochaine étape.

CHOIX DES GROUPES REPRÉSENTATIFS

Avec les enjeux nationaux et internationaux de la recherche scientifique, de la mondialisation naissante de la production du savoir, et de la profusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication, autant les chercheurs que les pouvoirs publics se doivent de faire le point sur l'état d'avancement de leur positionnement par rapport au reste du monde². Un tel bilan exploratoire s'impose afin de reconnaître, le plus tôt possible, les lacunes, les atouts, les possibilités et d'envisager, éventuellement, les adaptations inévitables. Il sera donc nécessaire, au préalable, de revenir sur les bases de fonctionnement de deux systèmes universitaires appliquant des principes différents pour atteindre efficacement les objectifs de notoriété scientifique dans l'intérêt général de la société.

Dans le système nord-américain, l'université étant considérée comme le lieu de production de la connaissance scientifique par excellence, la titularisation (*tenure*) d'un universitaire représente un investissement à long terme pour l'institution, comme l'expliquent Goodwin et Sauer (1994) ainsi que McPherson et Schapiro (1999), et ne sera accordée qu'avec l'assurance d'une qualité de haut niveau et d'une productivité confirmée, garantie par un dossier de publications réalisées au cours d'une période d'essai de plusieurs années. En appliquant la règle dite du *up or out* (promotion ou exclusion), la logique du système est préservée, l'investissement en capital humain n'étant décidé qu'en fonction d'objectifs réalisés sur la base d'une période probatoire de moyen terme, sachant que nul enseignant-chercheur en poste ne peut y échapper.

En France, l'enseignement supérieur et la recherche se partagent entre le secteur privé et le secteur public, ce dernier étant soumis à des règles précises quant au recrutement et au déroulement de la carrière de ses enseignants-chercheurs. Les maîtres de conférences sont engagés pour une période dite de stage, d'une durée maximale de deux ans, la titularisation étant normalement acquise automatiquement sur l'appréciation de l'ensemble des activités d'enseignement et des charges pédagogiques ou administratives fournies par le stagiaire pendant cette période à son institution. Le dossier de recherche, composé de la thèse, des publications qui peuvent en découler et, éventuellement d'autres travaux, constitue

ainsi la base du recrutement des jeunes universitaires. Cependant, celui-ci ne sera pas réévalué de manière formelle pour l'engagement définitif. En effet, le Conseil National des Universités (CNU) intervient pour le recrutement et pour le passage de classe et, dans certaines conditions, à celui de rang de professeur, mais pas dans le cas de la titularisation. La carrière pourrait donc se dérouler entièrement sans qu'il y ait obligation de produire de nouvelles publications, la progression indiciaire par échelon assurant une amélioration moyenne de la situation financière de l'intéressé, en plus de la garantie de l'emploi.

Avec le concours de l'agrégation, celui-ci permettant l'accès au rang supérieur de professeur, l'entrée en fonction est encore plus radicale, étant donné que la période d'essai est alors supprimée. Le recrutement est immédiat et définitif, le concours tenant compte des travaux de recherche ainsi que des leçons permettant aux candidats de montrer leur niveau de connaissances³ et de révéler leurs capacités pédagogiques. Conçu au siècle dernier comme un instrument de sélection des meilleurs jeunes enseignants dans le secondaire pour être ensuite appliqué dans le supérieur⁴, la logique de ce système se base actuellement à la fois sur la qualité de la fonction de répétiteur et sur celle de chercheur. Cependant, étant donné qu'aucune mesure ne sanctionne les mauvaises performances pédagogiques révélées pendant les auditions du concours, et que les autres enseignants en poste ne sont pas obligés de s'y présenter pour y être évalué, la qualité du niveau d'enseignement du système n'y est plus totalement garantie. Par contre, la reconnaissance d'une très bonne qualité de la recherche, reconnue au stade initial du concours, pourrait être perdue lorsqu'un chercheur prometteur devient malchanceux dans le tirage au sort des leçons subséquentes⁵. Ainsi, la nature même du concours n'assure plus la prééminence de la recherche⁶ et risque de la minorer par le caractère aléatoire du choix des sujets de leçons.

L'évaluation de la recherche en France en science économique devra donc distinguer entre cette « spécificité française », constituée à la fois par les groupes du CNU et par ceux du concours d'agrégation⁷ d'une part et, d'autre part, la référence à d'autres groupes sélectifs de notoriété plus « classique », conformément aux pratiques courantes d'évaluation appliquées dans la plupart des autres pays, et d'en comparer les résultats.

Spécificité française : CNU et concours d'agrégation de l'enseignement supérieur

Les maîtres de conférences et les professeurs membres du CNU

Le CNU est composé de maîtres de conférences (MCF) et de professeurs (PR) élus par leurs pairs ou nommés par les pouvoirs publics, leur nombre étant inégal et variable entre différentes périodes. Seuls les trois derniers bureaux de 1988, 1992 et 1995 ont été retenus en différenciant les maîtres de conférences et les

professeurs, mais sans apporter de distinction entre les nommés et les élus, ce qui aurait été pourtant possible de faire.

Les présidents, les membres du jury et les candidats admis au concours d'agrégation du supérieur

Rappelons que la spécificité du mode de recrutement et de déroulement de la carrière en France n'impose pas aux jeunes sélectionnés une période de mise à l'épreuve pour confirmer leur productivité de recherche. Elle ne repose, en fait, que sur le jugement souverain du jury du concours d'agrégation⁸. Il serait donc utile d'évaluer, dans un premier temps, les trois indicateurs pour les candidats admis à ce concours afin d'attester de leur visibilité globale, de leur production nette et de leur présence internationale en début de carrière. Afin de demeurer fidèle au principe d'application d'une juste évaluation en vigueur dans la fonction publique française, c'est à dire celle qui se doit d'être « basée sur le jugement des pairs ayant un rang au moins égal ou supérieur à celui du candidat », l'analyse s'appliquera également aux membres de chacun de ces jurys et, *a fortiori*, à leurs présidents.

Les trente candidats admis à l'issue des trois derniers concours de 1994, 1996 et 1998 ainsi que les sept membres de chaque jury seront examinés. Une quatrième série de seize admis correspondant au second concours de 1998 y sera ajoutée avec leur jury. Dans le cas des présidents du jury, premier et second concours, la série a été étendue aux sept concours couvrant la période allant de 1989 à 1998.

Autres groupes sélectifs : les références classiques de la notoriété scientifique

Les références typiquement nationales

De manière plus « classique », les groupes de référence sélectionnés concernent les Comités de rédaction de deux grandes revues généralistes et une association nationale d'économistes. Il est évident que le choix de la *Revue d'Économie politique* et de la *Revue économique* est arbitraire et qu'il devient, de ce fait, critiquable, d'autant plus que d'autres revues auraient fort bien tenu leur rang dans ce classement. Étant donné le caractère exploratoire de ce travail, il est concevable d'envisager, dans un futur proche, une extension de cette investigation à un panel plus étendu de revues généralistes ou spécialisées, qu'elles soient françaises, francophones ou bilingues. La composition des membres francophones des Comités de rédaction des revues en date de 1998 a été retenue, tout comme pour les membres du Comité de direction de l'Association française de science économique (AFSE). Les onze anciens présidents de l'AFSE ont été évalués pour leurs contributions à la date de leur entrée en fonction, ce qui a nécessité de restreindre le début de cette série à 1978, sachant que la base de données EconLit ne commence qu'en 1969. Dans la mesure où le Conseil d'analyse économique (CAE) implique un

¹⁰²

niveau d'excellence dans l'orientation des affaires économiques de l'État, celui-ci devait également faire l'objet d'une analyse détaillée sur la base de sa composition officielle en 1997. Seuls les trente membres français du CAE ont été retenus pour procéder à une évaluation spécifique.

Les francophones dans l'arène internationale

Pour le grand public, la notoriété suprême, dans le cas des économistes, s'identifie avec l'attribution du Prix Nobel. En fait, d'autres fonctions ou nominations peuvent « annoncer » une progression vers cette consécration souvent tardive, comme le constate Mirucki (1986). Les deux promotions les plus importantes sont l'entrée dans la *Fellows of the Econometrics Society*, premier palier de reconnaissance internationale de haut niveau, nomination suivie quelques années plus tard pour quelques rares élus par l'obtention du titre de membre honoraire étranger de l'*American Economic Association*. Dans cette étude, deux groupes de référence seront évalués. Il s'agit, en premier, des 27 francophones admis dans la *Fellows of the Econometrics Society* depuis 1973. Dans le deuxième cas, il s'agira de retenir tous les membres honoraires étrangers de l'*American Economic Association* nommés depuis 1975 issus du groupe précédent auquel il convient⁹ d'ajouter le seul Prix Nobel d'Économie français. Les six membres honoraires constitueront donc la majorité du groupe EconLit 100 + présenté dans le paragraphe suivant.

En fait, à l'inverse de ce qui a été proposé jusqu'alors, à savoir d'apprécier le positionnement de certains groupes formels parmi les plus représentatifs de la recherche économique en France, il est apparu intéressant de constituer un nouveau groupe informel, appelé "EconLit 100 +", à partir du premier critère d'évaluation proposé. En identifiant les francophones ayant une visibilité globale supérieure à la centaine dans la base de données de référence EconLit, il devient alors possible de situer les niveaux les plus élevés atteints par les chercheurs francophones. Parmi les dix membres¹⁰ du groupe EconLit 100 + on retrouve huit membres de la *Fellows of the Econometrics Society*, ceux-ci incluant tous les six membres honoraires étrangers de l'*American Economic Association* déjà cités.

RÉSULTATS ET IMPLICATIONS : UN BILAN EXPLORATOIRE

Une vision dichotomique non équivoque se dégage à la lecture du tableau I. En effet, sur l'ensemble des quatorze groupes examinés, les moyennes de la première moitié correspondant à la « spécificité française » (CNU et agrégation), sont nettement inférieures aux autres groupes sélectifs de chercheurs francophones. On observe, pour ces derniers, que l'indicateur de visibilité globale y est dix fois plus élevé, que celui de la production nette est de l'ordre d'un multiple de six, alors que celui de la présence internationale, le plus significatif des trois, y est quatorze fois plus important que pour les groupes du CNU et de l'agrégation.

Tableau 1. **Visibilité globale, production nette et présence internationale de groupes représentatifs de la recherche économique en France (moyennes)***

VG	Rg1	Groupes représentatifs de chercheurs français	Année	PN	Rg2	PI	Rg3	% PI
0.9		CNU : MCF	1988	0.9		0.0		0
2.1		CNU : MCF	1992	1.3		0.3		23
0.8		CNU : MCF	1995	0.6		0.1		17
1.6	13	Moyenne : CNU (MCF)	88-95	1.1	13	0.2	13	18
4.1		CNU : PR	1988	3.0		0.4		13
13.3		CNU : PR	1992	5.4		0.8		15
9.1		CNU : PR	1995	4.5		0.6		13
9.4	9	Moyenne : CNU (PR)	88-95	4.5	9	0.6	10	13
10.3		Jury d'agrégation	1994	5.7		0.7		12
10.0		Jury d'agrégation	1996	4.0		1.3		33
8.4		Jury d'agrégation	1998	5.7		1.0		18
9.6	8	Moyenne jury d'agrégation : premier concours	94-98	5.1	8	1.0	9	19
5.0	10	Jury d'agrégation : second concours	1998	3.6	11	1.2	8	33
4.9	11	Présidents de jury d'agrégation	89-98	3.8	10	0.4	12	11
3.0		Admis à l'agrégation	1994	1.9		0.4		19
3.1		Admis à l'agrégation	1996	1.7		0.5		31
3.2		Admis à l'agrégation	1998	2.0		0.6		30
3.1	12	Moyenne : admis à l'agrégation premier concours	94-98	1.9	12	0.5	11	27
1.0	14	Admis à l'agrégation : second concours	1998	1.0	14	0.2	13	20
4.8		Moyenne : groupes du CNU et de l'agrégation		2.6		0.5		19
19.4	7	<i>Revue Économique</i>	1998	10.3	6	1.3	7	12
44.1	3	<i>Revue d'Économie Politique</i>	1998	13.4	4	5.3	3	39
27.4	6	Comité directeur de l'AFSE	1998	9.4	7	3.6	5	38
27.6	5	Présidents de l'AFSE	78-98	14.1	3	3.1	6	22
37.1	4	Conseil d'analyse économique (francophones)	1997	12.2	5	5.2	4	42
77.1	2	<i>Fellows of the econometrics society</i> (francophones)	73-98	22.8	2	15.9	2	70
168.4	1	EconLit 100 + (francophones)	1998	39.3	1	23.9	1	61
47.8	4	Moyenne : groupes sélectifs de chercheurs français		15.3		7.2		47

* Description des noms de colonnes codés.

VG Indicateur de visibilité globale : correspond au nombre d'apparitions du nom (avec le rang Rg1).

PN Indicateur de production nette : limité au nombre d'articles de revues soumis à la procédure d'arbitrage anonyme (excluant les livres, les ouvrages collectifs, les comptes-rendus de livres, les thèses, les cahiers de discussion, les numéros spéciaux, les actes de colloques, les commentaires, les réponses, les rectificatifs, les rubriques, les chroniques, les discours officiels, les articles sollicités, les présentations, les notes éditoriales...) et ajusté à la part de contribution effective dans le cas des articles avec auteurs multiples (avec le rang Rg2).

PI Indicateur de présence internationale : production nette, limitée aux articles publiés en anglais dans des revues anglo-saxonnes ou multilingues, permettant d'assurer la visibilité linguistique à l'étranger (avec le rang Rg3).

% PI Coefficient de présence internationale : degré d'ouverture sur l'international de la production nette (rapport PI/PN).

Source : Base de données EconLit 1969-3/1998 de l'American Economic Association.

L'ouverture des articles sur l'international ne concerne qu'un cinquième des publications dans la première partie (19 %) alors qu'elle est près de la moitié pour la seconde (47 %). Les rangs de classement des trois indicateurs confirment, sans aucune exception, la nette dichotomie entre les deux parties.

Un examen plus attentif, réalisé à partir d'une série de graphiques¹¹, permet d'analyser les profils de chaque groupe, sachant que les résultats obtenus uniquement à partir de tests de régression ne fourniraient que des informations sur le « positionnement » des variables et non sur la distribution des fréquences de publication.

Groupes du CNU et de l'agrégation : la « spécificité française »

Maîtres de conférences membres du CNU

Les données portent sur les trois derniers groupes constitués en 1988, 1992 et 1995. Elles indiquent que la moitié des maîtres de conférences n'ont pas d'entrées dans EconLit, donc pas de production nette correspondante, alors que pour tous les 44 membres confondus, seuls cinq d'entre eux ont publié dans des revues étrangères. Grâce à la belle performance du premier des membres du bureau de 1992, celui-ci ayant depuis été promu au rang de Directeur de recherches au CNRS et nommé membre de la *Fellows of the Econometrics Society*, la visibilité globale et la production nette s'est nettement améliorée en 1992 mais ensuite globalement maintenue en 1995.

Professeurs membres du CNU

Les informations sur les professeurs montrent une bonne amélioration par rapport aux groupes précédents, tout en gardant les mêmes particularités : progrès notable à partir de 1992 et similarité des profils pour 1992 et 1995. Cette fois, seuls trois membres en 1988 et deux en 1995 n'ont pas d'entrées dans EconLit, et un peu moins de la moitié des membres de chacune des séries a publié à l'étranger. La visibilité globale est six fois plus importante chez les professeurs que chez les maîtres de conférences, mais seulement trois fois plus pour l'indicateur de présence internationale. Concrètement, seul un tiers des professeurs aurait publié l'équivalent d'un article entier dans une revue étrangère à la date de son élection ou de sa nomination au CNU.

Membres du jury du concours d'agrégation

L'analyse sur les membres du jury concerne les trois premiers concours de 1994, 1996 et 1998, auxquels s'ajoute le second concours de 1998. A l'exception des toutes premières observations, la visibilité globale est inférieure à celle des professeurs du CNU. Avec une distribution très inégale, le jury de 1996 comprend les deux meilleures performances et les deux plus faibles, soit deux membres sans aucune entrée dans

EconLit. Pour la production nette, les quatre séries se rapprochent à chaque niveau d'observation, bien que cette performance demeure, dans l'ensemble, plutôt modeste. Il est assez surprenant de constater qu'au moins trois des membres du jury du premier concours, dans chaque série, n'avaient aucune présence internationale. Dans l'ensemble, le jury du second concours se comporte de manière similaire aux trois autres, malgré une plus faible production nette à l'origine.

Présidents du jury du concours d'agrégation

Les données rassemblées sur les présidents de chaque premier et second concours d'agrégation des dix dernières années permettent d'évaluer les trois indicateurs. La visibilité globale et la production nette sont très proches dans l'ensemble, alors que la présence internationale est inexistante pour la plupart d'entre eux. En fait, malgré leur position hiérarchique dominante¹², cinq sur sept n'ont jamais publié d'article dans une revue scientifique étrangère recensée par EconLit¹³ au terme de leur carrière.

Candidats admis à l'issue du concours d'agrégation

Les 30 candidats admis à chaque premier concours d'agrégation de 1994, 1996 et 1998 présentent un profil de visibilité globale assez identique entre eux, avec entre trois et six absents dans EconLit. Cet indicateur est nettement supérieur à celui du second concours de 1998 contenant, pour sa part, près d'une moitié d'absents. La production nette diminue, mais plus faiblement que dans le cas des membres du jury. La présence internationale est assez similaire à celle des professeurs membres du CNU, sachant que les uns se situent en début de carrière alors que les autres en sont déjà à un stade de maturité. Parmi les candidats admis, seul un tiers en 1994, la moitié en 1996, un peu plus d'un quart en 1998 et un cinquième au second concours de 1998 auront publié dans des revues scientifiques à l'étranger. En dépit du prestige accordé au rang du classement des candidats admis, un seul des quatre candidats reçus premier à chacun de ces concours n'aura réussi à faire publier qu'un seul article à l'étranger, mais uniquement en collaboration, à la date du concours.

Autres groupes sélectifs : les références classiques de la notoriété scientifique

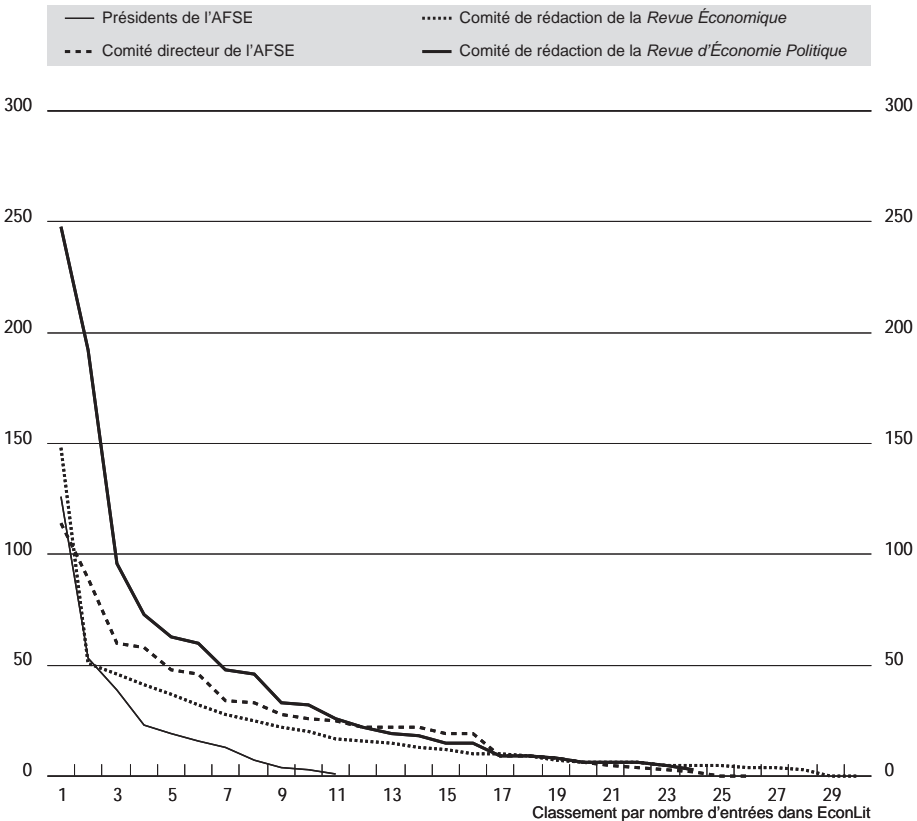
L'analyse s'effectuera en deux regroupements : d'une part les références nationales, soit les deux grandes revues généralistes ainsi que l'Association française de science économique et, d'autre part, la confrontation des francophones à la communauté internationale, à savoir les membres de la *Fellows of the Econometrics Society* et les membres honoraires étrangers de l'*American Economic Association*, ces derniers étant tous inclus dans EconLit 100 +. A titre de comparaison avec la deuxième composante on trouvera également les membres du Conseil d'analyse économique, correspondant à un choix politique exprimé au plus haut niveau du

gouvernement, et les présidents du jury du concours d'agrégation représentant, dans l'esprit de la « spécificité française », officiellement le summum de la recherche universitaire en science économique.

Groupes sélectifs nationaux

La visibilité globale des quatre groupes sélectifs de référence typiquement nationale indique, sur le graphique 1, des moyennes nettement plus élevées que dans tous les cas précédents, ceci pour les toutes premières observations, malgré

Graphique 1. Visibilité globale des présidents et directeurs de l'AFSE, et du comité de rédaction de revues choisies



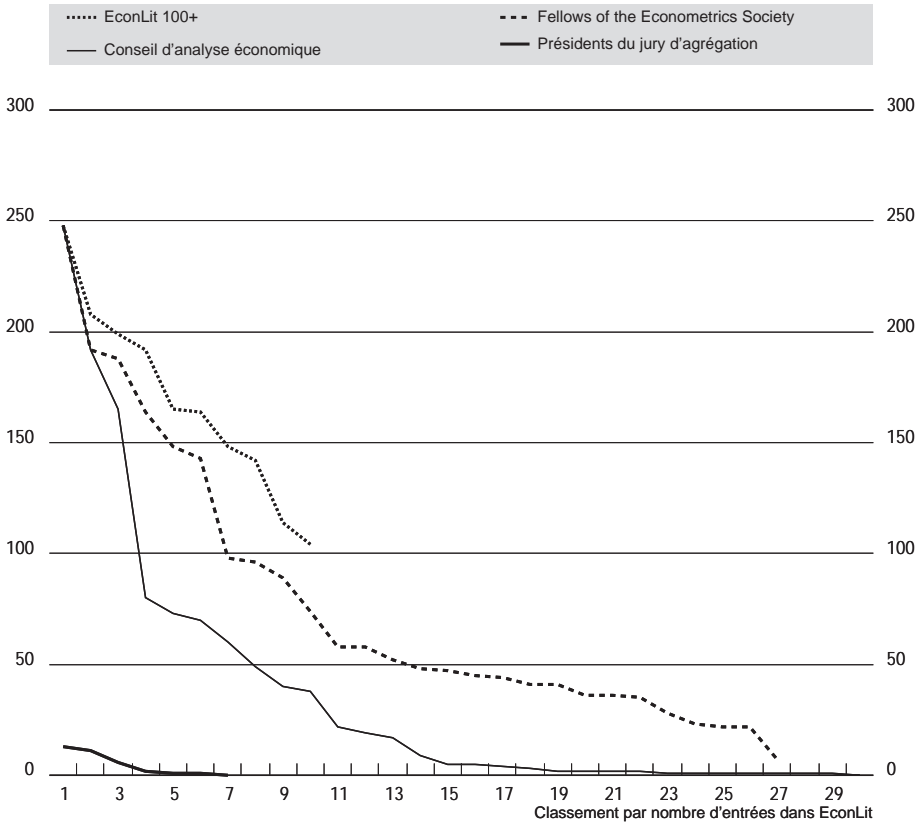
deux absences dans EconLit pour deux de ces séries. Il faudrait souligner que la notoriété acquise par certains chercheurs a pu les amener à se retrouver dans plusieurs séries et donc à accroître ces moyennes. C'est ainsi que, contrairement aux chiffres inclus dans le tableau 1, la différence du profil des Comités de rédaction des deux revues, pour une bonne partie, est relativement moins marquée. On pourrait s'étonner, à l'exception des trois premières observations, de la performance mineure des présidents de l'AFSE. La production nette accentue le rapprochement entre les deux revues, toutes deux étant rejointes par les membres du Comité directeur de l'AFSE. Dans le cas de la présence internationale, on compte un nombre d'absents significatif : autour d'un tiers autant pour le Comité directeur de l'AFSE que pour la *Revue d'Économie Politique*, et plus de la moitié pour la *Revue Économique*.

Groupes sélectifs de francophones dans le contexte international

Pour la deuxième catégorie de groupes sélectifs de francophones, on trouvera sur le graphique 2, à titre de comparaison avec le précédent, le plus grand nombre d'entrées dans EconLit observé jusqu'à présent. Les doubles, voire triples, appartenances entre les séries, en particulier la moitié des dix premières observations les plus élevées, impliquent qu'environ 80% seulement du total des 74 représentations constituent le nombre réel de chercheurs distincts identifiés sur le graphique 2. Le quart des membres du CAE et un président du jury du concours d'agrégation n'ont aucune entrée dans EconLit. Le net contraste entre les présidents du jury et les trois autres groupes est très révélateur quant à la place du sommet de la « spécificité française » au sein de la communauté des chercheurs francophones dans le cadre d'une vitrine internationale que représente la base de données EconLit. La production nette s'apparente aux mêmes profils que précédemment avec, pour le groupe EconLit 100 +, une tendance à la baisse pour la deuxième moitié.

Une nouvelle hiérarchie s'établit à partir du graphique 3 permettant ainsi de refléter la présence internationale des francophones. Ici encore, il convient de mettre en garde contre une interprétation primaire des moyennes fournies par le tableau 1. Au premier plan se trouvent les cinq premières observations, correspondant à la fois aux chercheurs du groupe EconLit 100 + et à celui de la *Fellows of the Econometrics Society* (il s'agit de doubles), les trois premiers étant également membres honoraires étrangers de l'*American Economic Association*. Le second rang revient au reste des membres de la *Fellows of the Econometrics Society*, suivi de l'autre partie du groupe EconLit 100 +, devançant ainsi la bonne première moitié des membres du Conseil d'analyse économique. En terme de présence internationale, le contraste observé sur le graphique 3 entre les présidents du jury du concours d'agrégation avec les trois autres groupes est flagrant et, pour le moins, surprenant.

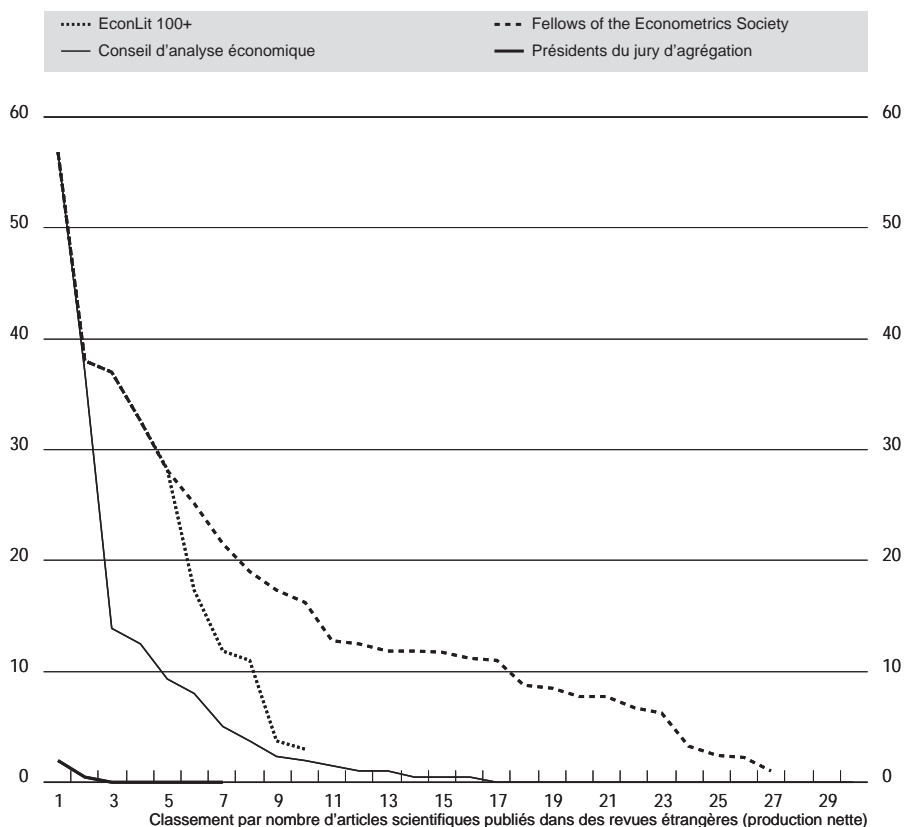
Graphique 2. Visibilité globale de groupes sélectifs de francophones



EN GUISE DE CONCLUSION

Le travail exploratoire réalisé à l'aide de la base de données bibliographiques EconLit constitue un simple survol de statistiques descriptives. Il peut être exécuté par tout chercheur utilisant ou ayant accès à une version récente de cette base disponible sous forme de CD-ROM, ce qui revient à dire que plusieurs milliers d'économistes possèdent potentiellement ces informations – une tendance qui ira en s'amplifiant, EconLit étant effectivement accessible sur Internet. Par ailleurs, des analyses comparatives avec d'autres pays ou ensembles linguistiques pourront

Graphique 3. Présence internationale de groupes sélectifs de francophones



maintenant être effectuées sur les groupes de chercheurs appliquant les normes classiques de notoriété et présentés dans la deuxième partie du tableau I.

L'objet de cette étude consistait à vérifier si les critères d'évaluation de la recherche en France étaient similaires aux canons en vigueur dans la communauté scientifique internationale ou pouvaient s'en apparenter, même partiellement. Les résultats reflètent, de manière indiscutable, une dichotomie entre les deux catégories de groupes. Il y a d'abord le monde de l'enseignement supérieur public, avec sa « spécificité française » quant au recrutement et aux règles de progression de carrière, un ensemble de procédures et de pratiques régies par les membres du CNU et par ceux du jury du concours d'agrégation, en accord avec les pouvoirs

publics. A la lumière des informations publiées sur d'autres pays, les chiffres obtenus sont décevants et assez inquiétants.

Ce constat pessimiste disparaît rapidement lorsque l'on examine la deuxième catégorie des groupes plus « classiques », constituée principalement, tout comme dans la plupart des pays industrialisés, sur la base de la performance et d'une certaine notoriété acquise suivant des règles de publication compétitives. Cette catégorie comprend une partie d'universitaires et reflète une répartition géographique plutôt décentralisée. Les meilleures performances proviennent de groupes ayant déjà obtenu une reconnaissance à l'étranger, c'est-à-dire les membres francophones de la *Fellows of the Econometrics Society* et du groupe EconLit 100 +, la majorité de ces derniers étant également membres honoraires étrangers de l'*American Economic Association*. Cela signifie qu'une grande partie de ces chercheurs contribue à marquer, de manière tout à fait honorable, la présence de la France sur la scène internationale, ébranlant ainsi les idées préconçues quant à l'hégémonie des économistes anglo-saxons ou encore à l'hermétisme de leurs revues aux travaux des européens.

La nomination dans le très *select* groupe des membres honoraires étrangers de l'*American Economic Association* est considérée comme une progression très prometteuse dans l'antichambre de celui des lauréats du Prix Nobel, sachant que tous les récipiendaires non américains¹⁴ ont d'abord été nommés membres honoraires. De ce fait, il est très encourageant de constater que, dans les différents classements effectués dans une autre étude préparée par Mirucki (1999b) et spécifiquement consacrée à l'ensemble des 52 membres honoraires étrangers de l'*American Economic Association* (anglophones non américains ou originaires d'autres pays de part le monde), le premier est toujours un Français, universitaire et provincial¹⁵, le même que l'on retrouve classé en pôle position dans les graphiques 2 et 3 des groupes sélectifs de francophones suivant les critères de visibilité globale ou encore de présence internationale.

Remerciements

L'auteur tient à remercier, tout particulièrement, Drucilla Ekwurzel et Jean-Jacques Laffont pour leurs encouragements et pour leurs commentaires utiles.

Notes

1. Voir Davis et Papanek (1984), Downing et Stafford (1981), Laband (1990), Laband et Piette (1994), Liebowitz et Palmer (1984) et Wouters (1999).
2. Une autre étude préparée par Mirucki (1999*a*), également de nature exploratoire, a permis de faire un premier bilan sur la recherche en science économique en Ukraine.
3. Cette vérification des connaissances essentielles, effectuée devant jury (PhD Comprehensive Exam), est exigée avant l'inscription à la phase de rédaction de thèse aux États Unis, écartant automatiquement de l'enseignement, même pendant la période probatoire, les candidats ne pouvant satisfaire à ce critère.
4. André Chervel, Histoire de l'agrégation, Paris, Institut national de recherches pédagogiques, Editions Kimé, 1993.
5. Le concours d'agrégation en sciences économiques en France est structuré en trois étapes : la discussion des travaux pour déterminer la sous-admissibilité, la présentation d'une leçon théorique pour sanctionner l'admissibilité et la phase finale (une ou deux leçons appliquées) pour établir une liste de classement des candidats admis.
6. Dans son rapport de président du jury du concours d'agrégation de 1995-1996, Bourguinat (1997) va encore plus loin : « ... le jury ayant choisi, un peu en rupture avec la tradition, de ne pas retenir certains dossiers honorables mais ne permettant pas manifestement d'aller jusqu'au bout du concours » (p. 132). Les candidats ainsi éliminés devront assumer le jugement négatif porté sur leurs travaux de recherche et n'auront même pas l'opportunité de tenter de mieux se préparer aux leçons, quitte à se représenter au prochain concours, ou encore de choisir de démissionner volontairement entre deux épreuves pour ne pas subir l'opprobre d'un rejet déclaré candidement comme injuste mais qui n'en est pas moins, officiellement, un échec marquant.
7. Plusieurs auteurs ont abordé le débat sur les caractéristiques du système universitaire français, particulièrement Frey et Eichenberger (1993), Kolm (1988), Portes (1987), Ratier-Coutrot (1985) et Wolfelsperger, Pommerehne et Frey (1988).
8. Éventuellement, il serait possible d'examiner le cas des directeurs de thèses ou des établissements en fonction du rang de classement ou de la proportion de réussite de leurs candidats admis.
9. Maurice Allais, Prix Nobel d'Économie en 1988, a effectivement connu les deux nominations précédentes, la première distinction en 1949 suivie de la confirmation comme Membre Honoraire Étranger de l'American Economic Association en 1976.
10. Sur les dix membres du groupe EconLit 100+, quatre sont des universitaires et trois d'entre eux enseignent en province. Il est assez révélateur de constater que tous les quatre ont effectué une partie de leurs études et/ou de leur carrière à l'étranger.

11. Pour des raisons pratiques éditoriales, seuls 3 des 19 graphiques produits ont été inclus dans cet article, l'auteur pouvant fournir les détails manquants aux lecteurs intéressés.
12. Traditionnellement, les présidents du jury du concours d'agrégation sont nommés à partir du groupe des professeurs les plus haut placés sur le « cocotier », soit au grade et à l'échelon le plus élevé dans le corps des enseignants-chercheurs pour chaque discipline, en alternance entre les universités parisiennes et provinciales. Cette position hiérarchique est, elle-même, déterminée en fonction des décisions de promotion prises en cours de carrière par le CNU. De ce fait, les liens fonctionnels existant entre le CNU et le concours d'agrégation illustrent bien la notion de « spécificité française ».
13. Au cours des dernières années, le nombre de revues recensées par EconLit a doublé, dépassant actuellement le chiffre de 600, la très grande majorité d'entre elles étant des publications anglo-saxonnes.
14. Sur un total de quinze lauréats, l'exception était Leonid Kantorovitch (URSS) en 1975.
15. Bien que la règle de l'anonymat ait été appliquée à tous les groupes, il est évident que, par le jeu des recoupements dans le cas des affiliations multiples, il serait possible de procéder directement à cette identification : il s'agit bien de Jean-Jacques Laffont, professeur à l'Université de Toulouse I.

Références

- BAIRAM, E.I. (1994),
« Institutional affiliations of contributors to top economic journals, 1985-1990 », *Journal of Economic Literature*, vol. 32, pp. 674-679.
- BLANK, R.M. (1991),
« The effects of double-blind versus single-blind reviewing : experimental evidence », *American Economic Review*, vol. 81, pp. 1041-1067.
- BOURGUINAT, H. (1997),
« Rapport sur le concours d'agrégation de sciences économiques 1995-1996 », *Revue d'Économie Politique*, vol. 107, pp. 131-140.
- CHERVEL, A. (1993),
Histoire de l'agrégation, Institut national de recherches pédagogiques, éditions Kimé, Paris.
- CHUNG, K.H., COX, R.A.K. et OKUNADE, A.A. (1993),
« Publishing behavior of individuals and most prolific authors in the economics literature », *Quarterly Journal of Business and Economics*, vol. 32, pp. 32-42.
- COLANDER, D. (1989),
« Research on the economics profession », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 3, pp. 137-148.
- CONROY, M.E. *et al.* (1995),
« The productivity of economics departments in the US : Publications in the core journals », *Journal of Economic Literature*, vol. 33, pp. 1966-1971.
- DAVIS, P. et PAPANEEK, G. (1984),
« Faculty rating of major economics departments by citations », *American Economic Review*, vol. 74, pp. 225-229.
- DELORME, C.D. et KAMERSCHEN, D.R. (1987),
« What *Who's Who in Economics* tells us about the economics profession », *Quarterly Review of Economics and Business*, vol. 37, pp. 65-79.
- DOWNING, P.B. et STAFFORD, E.A. (1981),
« Citations as an indicator of classic works and major contributors in social science », *Public Choice*, vol. 37, pp. 219-230.
- EHRENBERG, R.G. (sous la coordination de) (1997),
The American University : National Treasure or Endangered Species? Cornell University Press, Ithaca.
- FREY, B.S. et EICHENBERGER, R. (1993),
« American and European economics and economists », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 7, p. 185-193.

- GANS, J.-S. et SHEPHERD, G.B. (1994),
« How are the mighty fallen : rejected classic articles by leading economists », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 8, pp. 165-179.
- GOODWIN, T.H. et SAUER, R.D. (1995),
« Life cycle productivity in academic research : evidence from cumulative publication histories of academic economists », *Southern Economic Journal*, vol. 61, pp. 728-743.
- HAMERMESH, D.S. (1994),
« Facts and myths about refereeing », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 8, pp. 153-163.
- HANSEN, W.L. (1991),
« The education and training of economics doctorates », *Journal of Economic Literature*, vol. 29, pp. 1054-1087.
- HICKS, D. (1999),
« The difficulty of achieving full coverage of international social science literature and the bibliometric consequences », *Scientometrics*, vol. 44, pp. 193-217.
- HODGSON, G.M. et ROTHMAN, H. (1999),
« The editors and authors of economics journals : a case of institutional oligopoly ? », *Economic Journal*, vol. 109, pp. 165-186.
- KASPER, H. *et al.* (1991),
« The education of economists », *Journal of Economic Literature*, vol. 29, pp. 1088-1109.
- KOLM, S.C. (1988),
« Economics in Europe and the US », *European Economic Review*, vol. 32, pp. 207-212.
- LABAND, D.N. (1990),
« Measuring the relative impact of economics book publishers and economics journals », *Journal of Economic Literature*, vol. 28, pp. 655-660.
- LABAND, D.N. et PIETTE, M.J. (1994),
« The relative impacts of economics journals : 1970-1990 », *Journal of Economic Literature*, vol. 30, pp. 640-666.
- LAFFONT, J.-J. (1995),
« Réflexions sur l'agrégation d'économie », *Revue d'Économie Politique*, vol. 105, pp. 353-356.
- LIEBOWITZ, S.J. et PALMER, J.-P. (1984),
« Assessing the relative impacts of economics journals », *Journal of Economic Literature*, vol. 22, pp. 77-88.
- LOVELL, M.C. (1973),
« The production of economic literature : an interpretation », *Journal of Economic Literature*, vol. 11, pp. 27-55.
- McPHERSON, M.S. et SCHAPIRO, M.O. (1999),
« Tenure issues in higher education », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 13, pp. 85-98.
- MIRUCKI, J. (1986),
« Prix Nobel : les lauréats prennent de l'âge », Collection : Des idées, des événements, *Le Devoir*, 21 octobre 1986.
- MIRUCKI, J. (1999a),
« A visibility analysis of the scientific production of Ukrainian economists : 1969-94 », *Journal of Socio-Economics*, vol. 28, pp. 221-232.

- MIRUCKI, J. (1999b),
« What does an American economic association foreign honorary membership nomination really imply? », document de travail.
- NEDERHOF, A.J. et WIJK, E. (1999),
« Profiling institutes : identifying high research performance and social relevance in the social and behavioral sciences », *Scientometrics*, vol. 44, pp. 487-506.
- PORTES, R. (1987),
« Economics in Europe », *European Economic Review*, vol. 31, pp. 1329-1340.
- RATIER-COUTROT, L. (1985),
« Les économistes français vus d'Amérique », *Futuribles*, vol. 91, pp. 71-76.
- WOLFELSPERGER, A., POMMEREHNE, W.W. et FREY, B.S. (1988),
« La valeur des économistes français », *Revue française d'économie*, vol. 3, pp. 145-174.
- WOUTERS, P. (1999),
« Beyond the Holy Grail : from citation theory to indicator theories », *Scientometrics*, vol. 44, pp. 561-580.